

LES CENTRALES VILLAGEOISES, QU'EST CE QUE C'EST?

C'est un projet collectif mené par les habitants d'un territoire pour produire ensemble des énergies renouvelables dans le respect du paysage et du patrimoine et en associant collectivités et entreprises locales. C'est une démarche citoyenne qui permet aux habitants d'agir concrètement pour la transition énergétique et contre le changement climatique.

Les habitants constituent une société «Centrales Villageoises» à **gouvernance coopérative**, dont ils sont les sociétaires et dont ils ont défini les statuts.

Cette société démarre sur le photovoltaïque mais pourra s'orienter vers d'autres énergies renouvelables locales: projets de filières bois, réseau de chaleur, micro-hydraulique, suivant les possibilités locales.

L'énergie photovoltaïque est produite en équipant des toitures en panneaux photovoltaïques. Cette électricité est pour le moment injectée dans le réseau électrique et revendue, en attendant de développer l'auto-consommation collective.

Les **revenus financiers** de la vente d'électricité **restent au pays**.

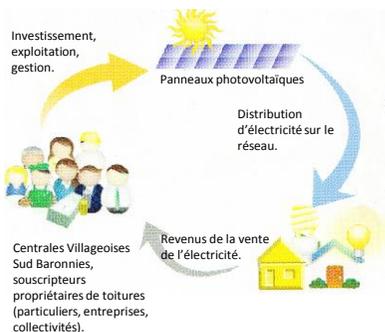
SON FONCTIONNEMENT?

« Les Centrales Villageoises Sud Baronnies » est une société constituée en SAS à capital variable qui intègre citoyens, entreprises et collectivités locales.

Chaque sociétaire participe aux décisions prises en assemblée générale (choix des projets et actions à réaliser, répartition et réutilisation des bénéfices, modifications des statuts, etc.) selon le principe **1 SOCIÉTAIRE=1 VOIX QUELQUE SOIT LE NOMBRE DE PARTS DETENUES.**

La SAS est représentée par un(e) Président(e), secondé(e) par deux vice-président(e)s, qui s'appuient sur un conseil de gestion de 11 personnes pour les prises de décisions importantes liées au fonctionnement usuel de la société (admission d'un sociétaire, passation de marchés, contrats, etc.). Tous les membres de la SAS sont bénévoles. Les statuts de la société sont disponibles sur demande. Ils prévoient une gouvernance de type coopératif.

Les parts ont une valeur nominale de 100€. Toute personne physique ou morale peut être sociétaire sous réserve de l'agrément du conseil de gestion.



AUJOURD'HUI LES CENTRALES VILLAGEOISES SUD BARONNIES PRODUISENT DE L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE:

Grâce aux 550m² de panneaux photovoltaïques posés lors de la première phase d'installation sur les toitures des écoles maternelle et élémentaire et la Salle des Fêtes de Buis les Baronnies et les toitures de 3 particuliers à Buis les Baronnies, Montbrun les Bains et Saint Auban sur l'Ouvèze pour un coût total de 250 000 €.

Chaque euro souscrit rapporte annuellement plus de 2% qui seront répartis entre dividende aux sociétaires et nouvelles installations en assemblée générale.

Comment a-t-on financé cette première phase ?

Pour 1€ souscrit par les sociétaires

7€ investis pour la production d'électricité solaire

1€ souscrit par les sociétaires
1,3€ par une subvention de la région AURA
4,7€ par un prêt bancaire

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST INDISPENSABLE ET PASSE PAR LA MOBILISATION DE TOUS LES CITOYENS!

Nous poursuivons notre action en lançant une deuxième phase pour équiper, sur 2 ans, 1000 m² de toitures privées ou publiques des communes du territoire, avec une démarche citoyenne portée par des bénévoles et s'appuyant sur des experts et en respectant les patrimoines naturels paysagers, urbanistiques, architecturaux et sociaux qui constituent les fondement du PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES.

POUR LA PHASE 2, L'INVESTISSEMENT ENVISAGÉ EST DE 500 000€ DONT 100 000€ DE FONDS PROPRES.

parc
naturel
régional des
Baronnies
provençales



énergie

COMMENT PARTICIPER ?

EN LOUANT SA TOITURE A LA
« CENTRALES VILLAGEOISES »

Cette toiture doit
préalablement satisfaire à une
étude de faisabilité technico-
économique et paysagère
réalisée par les Centrales
Villageoises Sud Baronnies.

ET/OU EN PRENANT DES PARTS

Dans la société Centrales
Villageoises Sud Baronnies
pour devenir sociétaire.
Chaque part a une valeur de
100€. Pour la phase II, le
capital soumis à souscription
est de 100 000€.



Centrales Villageoises
Sud Baronnies

CENTRALES VILLAGEOISES SUD BARONNIES



SAS Centrales Villageoises Sud Baronnies
Mairie 26170 Buis les Baronnies
sudbaronnies@centralesvillageoises.fr
06 08 24 65 19



Une société coopérative pour la production
d'énergies renouvelables et les économies d'énergie

www.centralesvillageoises.fr